

Interpellation

Quelle prévention en matière de consommation de drogues ?

Si les jeunes sont sensibilisés à la consommation de tabac, la prévention en matière de consommation de drogues ne semble aujourd'hui pas être une priorité dans la politique des 4 piliers. S'il ne fait pas de doute que la consommation de drogues dures présente des risques majeurs pour la santé, la consommation de drogues douces comporte également des risques sur la santé physique, mentale et sociale. Certaines études suggèrent que la consommation de cannabis peut exacerber des symptômes d'anxiété et de dépression. Par ailleurs, une consommation régulière et à forte dose, surtout chez les jeunes, est associée à un risque accru de développer des troubles psychotiques, y compris la schizophrénie.

Il est donc essentiel que les jeunes soient sensibilisés aux risques de la consommation de drogues et que celle-ci ne soit pas banalisée.

Nous avons donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelles sont les principales initiatives de prévention actuellement mises en place dans le canton de Vaud pour lutter contre la consommation de drogues ?
2. Quelles actions concrètes le Conseil d'Etat prévoit-il de mener pour renforcer la sensibilisation auprès des jeunes sur les dangers liés à la consommation de drogues?
3. Quelles mesures envisagent le Conseil d'Etat pour soutenir les familles touchées par la problématique de la consommation de drogues et leur fournir des ressources adéquates ?
4. Quelles mesures envisagent le Conseil d'Etat pour soutenir les familles touchées par la problématique de la consommation de drogues et leur fournir des ressources adéquates ?
5. Quelles sont les perspectives du Conseil d'Etat pour développer de nouvelles initiatives en matière de prévention de la consommation de drogues dans les prochaines années ?